

CLASSEMENT

LE TOP 40 DES AVOCATS DU CAC 40

Avec pour parti pris l'incarnation, cette enquête met sous les feux de la rampe les avocats et avocates qui se distinguent sur le marché du droit des affaires auprès des entreprises du CAC 40.

PAR FLORENCE HENRIET, ONDINE DELAUNAY
ET GHISLAIN DE LAGREVOL

S

Si cette enquête avait été réalisée ne serait-ce qu'il y a quelques années, elle aurait sans doute fait le constat qu'un nombre limité d'avocats se partageait le marché du CAC 40. Mais elle illustre aujourd'hui une réelle transformation du marché, car une génération d'avocats d'affaires semble passée. Les illustres noms comme Jean-Michel Darrois, Jean-Pierre Martel ou Jean Veil sont peu, voire pas cités spontanément par les directeurs juridiques. « *Leurs coordonnées ne sont pas dans mon portable. Sauf cas exceptionnels, je choisis d'avoir recours à des avocats de ma génération ou à des plus jeunes* », témoigne un directeur juridique interrogé. Le top 40 des avocats du CAC 40 est désormais principalement composé de quinquagénaires bien installés.

Un marché éclaté des cabinets d'affaires

Ce marché du CAC 40 fait rêver des plus simples aux plus illustres cabinets d'avocats. Leurs sites internet revendiquent presque tous





conseiller cette clientèle prestigieuse, génératrice non seulement d'un chiffre d'affaires conséquent mais également porteuse des dossiers qui font la une de la presse économique. Nos investigations confirment le recours à des structures ayant des typologies bien différentes. Ce sont ainsi 61 noms de cabinets qui ont été spontanément cités. Quelque 40 d'entre eux sont pluridisciplinaires et proposent aussi bien des prestations de conseil que de contentieux, dans diverses spécialités. À l'inverse, 21 sont considérés comme des niches positionnées sur un domaine d'activité précis : le pénal des affaires, la concurrence, le corporate... Ce type de structure a désormais le vent en poupe sur le marché français. Le baromètre Day One considéré comme une référence pour l'analyse du secteur, démontre que « *le marché des cabinets d'avocats d'affaires a connu une forte croissance au cours des quinze dernières années et s'est fortement atomisé, voyant l'émergence de cabinets de niche ou de boutique* ».



Le comité de pilotage

Florence Henriet (au centre), pionnière car première directrice de la communication en France d'un cabinet d'avocats d'affaires international. Indépendante depuis dix ans, elle est connue pour ses écrits, ses interventions publiques et ses actions confidentielles auprès des décideurs juridiques. Auteur du *Guide des cabinets d'avocats d'affaires*, elle est associée à différents think tanks et événements.

Ondine Delaunay (à gauche), rédactrice en chef des parutions de *La Lettre des juristes d'affaires (LJA)*, rendez-vous des directeurs juridiques, avocats et juristes. En 1990, la *LJA* fut la première publication dédiée aux cabinets d'avocats d'affaires. Sa lettre hebdomadaire fait un point des tendances du marché. Bimestriel, *LJA Le Magazine* propose des analyses, reportages, enquêtes dédiés au secteur du droit des affaires.

Ghislain de Lagrevol (à droite), fondateur des Business & Legal Forums, premier think tank participatif de l'entreprise et du droit. Avec plus de 5800 participants, les Business & Legal Forums rassemblent les entreprises, pouvoirs publics et conseils pour faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Auparavant, il a été juriste à la Croix-Rouge, dans un groupe bancaire et secrétaire général d'un groupe de presse professionnelle.

Parmi les noms visés, 33 sont des structures françaises. Comme Bredin Prat (cité 16 fois), August Debouzy, Darrois Villey Maillot Brochier et Gide Loyrette Nouel (cités 11 fois chacun). 28 firmes internationales, ayant des bureaux à Paris, ont également été référencées. La première d'entre elles étant Cleary Gottlieb Steen & Hamilton (citée 13 fois). Sont ensuite remarquables les cabinets britanniques Clifford Chance et Allen & Overy ainsi que la firme américaine Latham & Watkins (cités 8 fois chacun).

Gagner la confiance de la direction

Les avocats les plus référencés au sein des groupes du CAC 40 sont ceux qui ont gagné la confiance de la direction, ceux qui font preuve d'humilité et surtout de discrétion. « *On ne veut pas de quelqu'un qui cherche les caméras, ce n'est pas notre état d'esprit* », témoigne le directeur juridique d'un groupe bancaire. En pénal des affaires et en compliance, il est loin le temps où l'avocat prenait la place du président devant les journalistes. Le CAC 40 cherche d'abord des avocats techniques et modestes. À l'image de Jonathan Mattout, associé de la firme Herbert Smith Freehills. « *Il est remarquable à de multiples égards*, témoigne un interviewé. *Nous apprécions particulièrement sa discrétion, il ne se vante pas de ses succès, il est low profile.* »

Les sujets de gouvernance et de droit boursier sont au cœur des préoccupations actuelles des directeurs juridiques du CAC 40. La gestion des fonds activistes, la préparation des assemblées générales par visioconférence, les échanges avec le gendarme boursier sont autant de questions qui attirent leur vigilance et imposent, elles aussi, de faire appel à des avocats discrets, mais surtout très introduits auprès des autorités réglementaires. Christophe Perchet, associé de la boutique Perchet Rontchevsky & Associés, est ainsi remarqué pour « *sa technicité hors pair et ses relations à l'AMF* ». Des qualités retrouvées chez Olivier Diaz, associé du cabinet Gide Loyrette Nouel qui a « *un historique boursier et réglementaire exceptionnel* ». Tout comme chez Yannick Piette, associé de Weil Gotshal & Manges considéré comme « *le meilleur de la nouvelle génération sur les sujets boursiers. Il peut sans problème expliquer des concepts juridiques techniques à notre CEO* ». Sans oublier bien sûr Marcus Billam, du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier : « *Au-delà de sa technicité, son atout indéniable, indique un secrétaire général, c'est sa connaissance parfaite des rouages des entreprises du CAC 40.* »

Méthodologie

Cette enquête a été conduite du 4 janvier au 9 mars 2021 auprès de 70 % des entreprises du CAC 40.

Les étapes :

- La composition d'un comité de pilotage chargé de l'enquête, l'analyse et la rédaction.
- L'identification des décisionnaires dans les entreprises du CAC 40.
- La conduite des interviews. Les échanges confidentiels sont soumis à la règle de Chatham House, les enquêteurs sont libres d'utiliser les informations collectées sans révéler l'identité des personnes à l'origine de ces informations.
- L'étude de bases de données d'opérations réalisées par les entreprises n'ayant pu être contactées.
- Les IO premiers avocats sont classés en fonction du nombre de citations obtenues au cours des différents entretiens. Les 30 autres ayant recueilli un nombre similaire de citations, nous avons opté pour un classement par ordre alphabétique.

Où sont les femmes ?

Si sur 146 avocats cités au total, 27 sont des femmes, elles ne sont finalement que sept à intégrer le tableau final. « *Les cabinets n'ont pas encore fait suffisamment d'efforts pour les mettre en avant* », regrette un secrétaire général qui reconnaît également que les clients n'ont peut-être pas suffisamment cherché à les rencontrer. Pourtant, selon les dernières statistiques établies par le ministère de la Justice, en 2019, elles représentaient 56,4 % de la profession.

Dans ce classement, deux femmes parviennent tout de même à se démarquer en corporate, matière historiquement trustée par la gent masculine. Sophie Hagège, chez Jones Day, et Marianne Pezant, chez Clifford Chance. Le droit social est également une matière pour laquelle deux associées ont la confiance du CAC 40 : Pascale Lagesse chez Bredin Prat et Emmanuelle Barbara chez August Debouzy. Les trois autres femmes remarquables ont des pratiques de niche comme Mahasti Razavi, associée en propriété intellectuelle chez August Debouzy, Nicolette Kost de Sèvres, associée spécialisée en compliance chez Mayer Brown, et enfin Anne Wachsmann, associée en droit de la concurrence chez Linklaters.



1. Pierre-Yves Chabert, le stratège

À l'aube de ses 60 ans, Pierre-Yves Chabert, associé du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, a gagné ses galons d'avocat le plus réputé en fusions-acquisitions sur le marché public et privé. Depuis plus de vingt ans, il s'est imposé auprès d'une clientèle de groupes du CAC 40 sur la majorité des batailles boursières françaises. Alors que les grandes manœuvres boursières ont repris ces derniers mois, Pierre-Yves Chabert a une nouvelle fois été placé sur le devant de la scène. Auprès de Thales pour l'OPA sur Gemalto d'abord, aux côtés de Capgemini lors de l'OPA sur Altran, puis auprès de Veolia pour l'opération sur Suez. Il a également assisté le Canadien Couche-Tard sur sa tentative, pour le moment avortée, de prise de contrôle du géant français Carrefour. « *Il est combatif et a une vraie vision stratégique des dossiers et de la lecture du droit, c'est ce qui fait sa richesse. Il a un avis sur tout, un ressenti souvent juste et il a toujours un coup d'avance* », témoigne l'un de ses clients de longue date. Le directeur juridique d'une grande banque assure que, sur les dossiers sensibles, Pierre-Yves Chabert est une valeur sûre. « *Il a de l'expérience, de l'assurance et une réelle capacité à trouver des solutions. Et il garde toujours son calme.* » L'avocat le reconnaît : « *Je fais confiance à mon intuition et je reste persuadé que les gros challenges sont maîtrisables.* » Et de poursuivre : « *La confiance doit être absolue entre l'avocat et le dirigeant, il doit pouvoir s'appuyer totalement sur lui durant les moments structurants pour l'entreprise.* »

2. Benjamin Kanovitch, le diplomate

À 45 ans, Benjamin Kanovitch est « *un bébé Bredin Prat* », comme il le dit lui-même. Depuis 1966, ce cabinet passe les générations avec succès grâce à « *un indiscutable esprit collectif et une réelle envie de transmettre* ». Transmettre à la fois le savoir et les clients, laisser de l'espace et de l'oxygène aux jeunes associés est selon Benjamin « *la meilleure façon d'attirer les plus grands talents* ». La qualité des rapports humains est indispensable à celui qui se décrit comme étant à la fois spécialiste et généraliste. « *Nous sommes comme des médecins généralistes. De nombreuses questions ont un besoin fondamental d'intelligence émotionnelle.* » Pas de décalage avec la description que fait de lui un directeur juridique : « *Il est une alliance rare de la technicité et de l'intelligence tant intellectuelle qu'émotionnelle.* » Véritable chef d'orchestre d'opérations majeures du marché, il est convaincu que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. « *Le plus important quand on adresse un document à un client, c'est le message qui l'accompagne !* » Sa règle d'or : la clarté du conseil, il doit être synthétique et limpide pour faciliter la prise de décision. Quand on fait allusion à « *son grand sens de la diplomatie* », il sourit et complète : « *Il faut s'imprégner de la dynamique de chaque dossier. Il faut parfois être diplomate mais il faut aussi savoir faire passer les messages.* » Ce qu'il aime le plus dans son métier ? Accompagner un grand groupe dans les étapes décisives de son histoire. Il était aux côtés de PSA de sa recapitalisation jusqu'à sa fusion avec Fiat Chrysler et la création de Stellantis.



3. Jacques-Philippe Gunther, le négociateur

À 57 ans, l'associé de la firme Latham & Watkins a quasiment trente-cinq ans de négociations à son actif. Et une bonne partie des sociétés du CAC 40 lui font confiance. « *Il est l'homme des situations difficiles. Il est brillant et accrocheur* », témoigne Antoine Vignial, secrétaire général de Saint Gobain. Chez EssilorLuxotica, on vante sa « *connaissance parfaite des rouages des institutions nationales et européennes* ». Cette familiarité avec les mécaniques internes des autorités a été l'un de ses points d'attention lors de ses débuts au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel. Envoyé cinq ans au bureau de Bruxelles, il a noué des contacts avec plusieurs professionnels de sa génération exerçant à la Direction générale concurrence de la Commission européenne. Aujourd'hui, certains ont des postes élevés dans la hiérarchie de la Commission. Par-delà ces précieuses relations, c'est l'expérience des dossiers qui lui permet surtout de faire la différence. « *J'ai été confronté à de multiples situations complexes devant la Commission et l'Autorité de la concurrence française. Je crois avoir compris sur quel bouton appuyer et surtout à quel moment* », indique l'avocat qui tient à préciser qu'il n'a bénéficié de l'héritage d'aucun associé senior et qu'il a monté seul, et grâce à une équipe fidèle, sa pratique et sa clientèle. Il a d'ailleurs fondé deux départements Concurrence. Le premier chez le Britannique Freshfields Bruckhaus Deringer à l'aube du nouveau millénaire, le second chez l'Américain Willkie Farr & Gallagher qu'il a rejoint en 2006. Il exerce chez Latham & Watkins depuis deux ans.



4. Olivier Diaz, 56 ANS

FUSIONS-ACQUISITIONS

GIDE

« Si vous voulez être sûr de ne pas laisser de côté une option, c'est l'homme de la situation. Il est polyvalent, technique et pragmatique. » Olivier Diaz intervient depuis de nombreuses années sur les plus beaux dossiers boursiers et de fusions-acquisitions. Il s'est investi dans les sujets de gouvernance, d'activisme et de communication financière, et participe aux réflexions de place en la matière. Parmi ses clients : Pernod Ricard, Veolia ou Eurazeo.



6. Emmanuelle Barbara, 55 ANS

DROIT SOCIAL

AUGUST DEBOUZY

« Elle décape, a son franc-parler et ne cherche pas à se couvrir. Elle est intelligente, sympathique et pragmatique dans ses conseils. C'est une bible de la procédure. On la présente facilement au PDG. » Emmanuelle Barbara a créé le pôle social d'August Debouzy et accompagne ses clients dans l'élaboration de leurs stratégies RH. Elle participe activement aux réflexions sur l'évolution du droit du travail en France au travers de think tanks.

5. Jonathan Mattout, 41 ANS

COMPLIANCE / PÉNAL

HERBERT SMITH FREEHILLS

« Remarquable à de nombreux égards, le pape de l'anticorruption a véritablement gagné ses lettres de noblesse. » Extrêmement travailleur, reconnu pour ses talents techniques et sa discrétion, Jonathan Mattout est un avocat pénaliste qui a su acquérir une belle pratique en compliance. Chez Herbert Smith Freehills, il a su s'entourer d'une équipe d'avocats rapides, efficaces et disponibles. Sa clientèle est bancaire et industrielle.





7. Marcus Billam, 55 ANS

FUSIONS-ACQUISITIONS

DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER

« Au-delà de sa technicité, son atout indéniable, c'est sa connaissance parfaite des rouages des entreprises du CAC 40. » Cet amoureux des voitures anciennes est l'un des avocats les plus remarquables dans le domaine des fusions-acquisitions et du droit boursier. On le retrouve sur les grands dossiers de la place : l'acquisition d'Editis par Vivendi, la restructuration financière d'AccorInvest, le rapprochement entre PSA et Fiat Chrysler...



9. Pascale Lagesse, 56 ANS

DROIT SOCIAL

BREDIN PRAT

« C'est sa personnalité qui fait que je la mets dans ma liste. Elle ne se réfugie pas derrière une approche prudentielle. Elle doit son succès à son travail acharné. » Pascale Lagesse est responsable de la pratique sociale de Bredin Prat et intervient sur tous les aspects de l'organisation sociale de l'entreprise. Elle est trésorière adjointe de l'International Bar Association (IBA) et vice-présidente de l'association Les Assises du droit social.

8. Antoine Choffel, 56 ANS

CONCURRENCE

GIDE

« Extrêmement intelligent et très bon plaideur. Il a un palmarès exceptionnel en matière d'antitrust. » Spécialisé en droit de la concurrence, Antoine Choffel accompagne ses clients devant les autorités françaises et européennes. Il intervient aussi dans des contentieux indemnitaires faisant suite à des condamnations en droit de la concurrence. Parmi ses clients : L'Oréal, Pernod Ricard, SNCF, BPCE.



Les stars montantes

Parmi les dix noms remarquables par les directions juridiques du CAC 40, quatre d'entre eux affichent déjà le grade d'associé, cooptés depuis peu : Nicolas Brooke qui a rejoint l'avocature récemment après une première carrière à la direction juridique de Société Générale ; Eole Rapone qui vient de fonder sa boutique après sept ans passés chez Cleary Gottlieb ; Loïc Henriot qui a rejoint en tant qu'associé le cabinet américain Cohen Gresser, reconnu dans les contentieux complexes. La plupart des autres bénéficient de la qualité de counsel, promesse d'un statut d'associé à plus ou moins long terme. Signe encourageant de cette sélection, on constate une parité parfaite entre les hommes et les femmes.

- **Nicolas Brooke***, associé, Signature Litigation
- **Laura Castex**, counsel, Gide
- **Rhéal Christophilopoulos**, counsel, Linklaters
- **Myriam Epelbaum**, collaboratrice, Bredin Prat
- **Loïc Henriot**, associé, Cohen Gresser
- **Eole Rapone**, associé, Emeriane Avocats
- **Charles de Reals**, associé, Gide
- **Alexandra Stoicescu**, counsel, Weil Gotshal & Manges
- **Jeanne Theuret**, counsel, Cleary Gottlieb
- **Alexandre Vermynck**, counsel, Davis Polk & Wardwell

* Nicolas Brooke a quitté la profession d'avocat pour rejoindre le Crédit Agricole CIB, le 20 juin 2021, en tant que directeur de l'éthique.



10. Denis Chemla, 57 ANS

CONTENTIEUX

ALLEN & OVERY

« Une grande force de travail, une excellente mémoire et une extraordinaire intelligence. » Réputé pour son sens de l'humour et sa vivacité d'esprit, cette figure du droit pénal des affaires, avocat aux barreaux de Paris et de New York, défend des groupes industriels ou des institutions financières devant les juridictions civiles ou pénales, le plus souvent dans un contexte international. Il conseille notamment UBS pour ses litiges en France.

→ LES TRENTE AVOCATS SUIVANTS ONT OBTENU LE MÊME NOMBRE DE CITATIONS, ILS SONT DONC CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Gilles August, 64 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS
AUGUST DEBOUZY



« Il est excellent sur les sujets en lien avec la sphère publique et de crises sensibles en M&A ou gouvernance. Ses conseils sont pointus, il joue la carte du collectif avec ses équipes. Grand entrepreneur du droit, il a créé à partir de rien un des plus beaux cabinets à Paris. » Gilles August est à la tête du pôle Corporate d'August Debozy. Il intervient également en contentieux, arbitrage et pénal des affaires.

Vincent Brenot, 46 ans

DROIT PUBLIC
AUGUST DEBOUZY

« Il est sympathique, efficace et n'est pas une grande gueule. » Vincent Brenot intervient en droit public des affaires et en droit de l'environnement. Il a été très visible durant les mois de crise sanitaire. En mars 2020, LVMH négocie avec un fournisseur chinois la livraison de millions de masques et le sollicite pour structurer son accord avec l'État. En mai 2020, il a obtenu la réouverture du Printemps Haussmann et du centre commercial Beaugrenelle.



Bertrand Cardi, 47 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS
DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER



« Une référence ! Avec lui, il n'y a pas de surprise, tout est toujours impeccable. » Administrateur de la fondation HEC, membre de la Commission consultative émetteurs de l'AMF, officier du comité M&A de l'International Bar Association (IBA). Les opérations boursières complexes n'ont pas de secret pour Bertrand Cardi. Parmi ses clients : Suez, Bouygues, Hermès, Europcar.

Charles-Henri Boeringer, 44 ans

COMPLIANCE / PÉNAL
CLIFFORD CHANCE



« Très bonne interface avec les entreprises, il est posé et sympathique. Excellent conseil pour la mise en conformité. » Charles-Henri Boeringer dispose d'une grande expérience avec les juridictions répressives. Conseil d'Airbus dans la conclusion d'un accord international avec les autorités française, britannique et américaine, son regard international fait de lui un conseil de tout premier plan en matière de compliance.

Emmanuel Brochier, 67 ans

CONTENTIEUX
DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER



« Il est très posé. On le consulte pour des dossiers difficiles, techniques ou qui nécessitent une grande expérience. » Associé cofondateur du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier, Emmanuel Brochier est ancien secrétaire de la Conférence et cofondateur de l'école des Hautes Études appliquées du droit. Il conseille ses clients dans des litiges corporate, contractuels, boursiers et commerciaux. Il intervient également sur les dossiers de fusions-acquisitions.

Pierre-Louis Cléro, 44 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS
LATHAM & WATKINS



« Il fait partie de la nouvelle génération. Il est remarquable techniquement et humainement exceptionnel. » D'un caractère calme et rassurant, Pierre-Louis Cléro a une grande expérience en matière de fusions-acquisitions et d'alliances transfrontalières. Il représente des groupes français et internationaux dans de nombreuses transactions stratégiques. Parmi ses clients : Carrefour, Atos, Worldline, L'Oréal.

Éric Dezeuze, 57 ans

PÉNAL

BREDIN PRAT

« Je lui fais confiance les yeux fermés. C'est un immense juriste, une tête chercheuse. Il est d'une extrême précision et d'une grande disponibilité. » Batteur à ses heures perdues mais surtout spécialiste incontournable du droit pénal des affaires, Éric Dezeuze assiste entreprises et dirigeants lors de procédures répressives devant les tribunaux ou les autorités de marchés. Avocat discret et d'une courtoisie sans égal, il inspire confiance et sérénité.

**Saam Golshani, 48 ans**

FUSIONS-ACQUISITIONS

WHITE & CASE

« Il a une intelligence stratégique, une grande créativité pour trouver des solutions dans des situations de blocage. Il est deal maker car il lit bien les gens, il sait quand ils bluffent. » D'origine iranienne, Saam Golshani est connu et reconnu pour sa pratique en M&A et en restructuration. Il exerce chez White & Case et est intervenu sur des dossiers d'envergure comme les restructurations de Vallourec et d'Europcar.

**Antoine Gosset-Grainville, 55 ans**

CONCURRENCE

BDGS ASSOCIÉS



« Doué de finesse dans l'analyse des situations, avec un vrai toucher de balle dans des négociations compliquées, il réussit à rapprocher les points de vue. » Antoine Gosset-Grainville est intervenu dans de nombreux dossiers sensibles de contrôle des concentrations et d'aides d'État. Avocat et ancien énarque, il a cofondé, en 2013, le cabinet BDGS Associés. Il deviendra en 2022 le président du conseil d'administration d'Axa.

Armand Grumberg, 49 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

SKADDEN ARPS



« Avocat rigoureux, précis, technique. Passionné par son travail et la matière juridique, il s'engage totalement pour le compte de ses clients. » Le managing partner du bureau parisien de la firme américaine, fier de ses origines autrichiennes, est un avocat passionné qui croit en la méritocratie. Il s'est imposé dans des négociations M&A compliquées, fort d'une approche rationnelle, technique et méthodique. Parmi ses clients : Renault, Atos, LVMH.

Kami Haeri, 49 ans

CONTENTIEUX / PÉNAL

QUINN EMANUEL

« Il s'intéresse de près à l'activité de ses clients pour comprendre les enjeux du business et apporter une vision stratégique au dossier. » Kami Haeri a plaidé au cours de sa carrière plus de 150 affaires pénales, et les contentieux multi-juridictionnels n'échappent pas à sa compétence. Le ministère de la Justice l'a chargé de rédiger un rapport sur l'avenir de la profession d'avocat (2016) et un autre sur la formation (2020). Parmi ses clients : Airbus, Google, Renault, Elliott, ArianeGroup, Rexel.

**Sophie Hagège, 56 ans**

FUSIONS-ACQUISITIONS

JONES DAY

« D'une redoutable efficacité, très réactive et extrêmement impliquée dans ses dossiers. » Sophie Hagège est partner-in-charge du bureau parisien de Jones Day. Elle a plus de vingt-cinq ans d'expérience dans les fusions-acquisitions internationales, notamment dans les secteurs des télécommunications, de la chimie et de la pharmacie. Parmi ses clients : Solvay, Groupe LFB.

**Nicolette Kost de Sèvres, 42 ans**

COMPLIANCE

MAYER BROWN

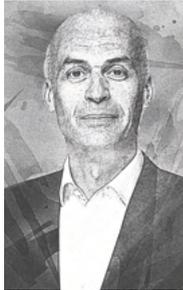
« Elle est extrêmement douée dans les enquêtes internes et internationales. Elle sera sans conteste l'une des meilleures avocates en conformité et régulation financière. » D'origine canadienne, Nicolette Kost de Sèvres a travaillé pour Euronext, la RBS (UK) et l'AMF Montréal. Elle dirige aujourd'hui l'équipe Compliance, Regulatory and Investigations du bureau parisien de Mayer Brown.

Pascal Lefort, 57 ans

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DUCLOS THORNE MOLLET-VIÉVILLE & ASSOCIÉS

« Il est mesuré, sait transiger quand il le faut mais sait aussi aller jusqu'au bout. Il est impliqué et courageux. » Pascal Lefort intervient tant en contentieux qu'en conseil auprès des tribunaux français ainsi que des Offices de marques communautaires et français. Ses clients sont issus des domaines du luxe, des biens de consommation, de la publicité, de l'automobile et d'industries diverses. Parmi eux : Hermès, Christian Louboutin, Decathlon.



Antonin Levy, 40 ans

PÉNAL

ANTONIN LEVY & ASSOCIÉS

« C'est l'un des meilleurs pénalistes de la place. » D'une technicité sans faille, formé à l'école d'Olivier Metzner dont il était devenu l'associé, le fils du philosophe Bernard-Henri Levy est aujourd'hui à la tête de sa boutique. Ses domaines de prédilection : le droit pénal des affaires, les contentieux complexes, la fraude fiscale, le blanchiment d'argent, la lutte contre la corruption, les sanctions internationales... Son associée Ophélie Claude est également remarquée.



Hugues Mathez, 55 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

WHITE & CASE



« Grand professionnel capable d'allier une vision stratégique et une expertise technique de haut niveau. Il est force de proposition et a une grande capacité d'écoute. » Ce spécialiste des questions réglementaires propres aux sociétés cotées et des opérations de fusions-acquisitions intervient pour des groupes notamment issus des secteurs de la communication, de l'industrie et de l'immobilier. Parmi ses clients : Faurecia, Legrand, Nestlé.

Dominique Mondoloni, 56 ans

CONTENTIEUX / PÉNAL

WILLKIE FARR & GALLAGHER



« C'est un juriste hors pair doublé d'un fin stratège. Ses conclusions et ses notes sont toujours rédigées de façon exceptionnelle. Il excelle dans les affaires avec une exposition au risque important. » Dominique Mondoloni assiste des entreprises ou leurs dirigeants dans le cadre d'allégations de corruption et de fraude, d'enquêtes internationales, dans des contentieux liés aux fusions-acquisitions et aux arbitrages commerciaux et pour leurs programmes de conformité.

Yann Padova, 54 ans

DONNÉES PERSONNELLES

BAKER MCKENZIE

« Incontournable en matière de protection des données, cet ancien de la CNIL est toujours de bon conseil, super efficace et très pragmatique. » Internationalement salué en droit des réseaux numériques et réglementaire, Yann Padova exerce désormais chez Baker McKenzie. Il a accompagné de nombreuses grandes entreprises dans des projets complexes liés aux technologies de l'information et sur des litiges de conformité.



Christophe Perchet, 54 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

PERCHET RONTCHEVSKY & ASSOCIÉS

« Il est rassurant, technicien hors pair. Il sait parler au CEO. Il a beaucoup de relations et une grande connaissance de l'AMF. » Après vingt ans passés dans les grands cabinets, Christophe Perchet a fondé sa boutique. Il se charge des opérations stratégiques de croissance, partenariats industriels et d'offres publiques. Il intervient aussi en matière de gouvernance d'entreprise et réglementation boursière. Ses clients : Atos, le conseil d'administration de Renault, Framatome...



Marianne Pezant, 42 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

CLIFFORD CHANCE

« Une perle rare. Sa nomination en tant qu'associée au sein de son équipe M&A à Paris a été la consécration de son expertise et de son engagement auprès de ses clients et de ses équipes. » Forte d'un grand savoir-faire technique et rompie aux problématiques transfrontalières de fusions-acquisitions, Marianne Pezant conseille régulièrement de grands groupes tels que Carrefour, Sanofi, Total Energies et Primonial.

Yannick Piette, 44 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

WEIL GOTSHAL & MANGES

« Le meilleur de cette nouvelle génération. Il a une pratique exceptionnelle. Il connaît tout l'écosystème. On peut le mettre sans problème devant le CFO et le PDG. » Il représente des sociétés cotées dans des dossiers nationaux et transfrontaliers en matière de fusions-acquisitions et OPA amicales et hostiles, de réorganisations et de gouvernance. Parmi ses clients : Casino, Orange, Engie, Vinci, TotalEnergies.



Ces avocats qui challengent le CAC 40

Un certain nombre d'avocats ont fondé leur réputation sur leurs actions judiciaires intentées contre les groupes du CAC 40, représentant des actionnaires minoritaires, et parfois des fonds activistes.

Frédéric-Karel Canoy s'est par exemple fait un nom en défendant les petits porteurs de Vivendi face à Jean-Marie Messier. Il a ensuite été remarqué sur le dossier Altran, puis aux côtés d'une dizaine de petits actionnaires lors du procès de Jérôme Kerviel. Le professeur **Dominique Schmidt**, avocat à Paris, est pour sa part régulièrement positionné auprès de Colette Neuville, pour l'Association des actionnaires minoritaires. Tous les deux, ils se battent avec détermination pour que les intérêts des minoritaires ne soient pas lésés lors d'une opération boursière. Depuis quelques années, l'association s'est rapprochée d'activistes pour dénoncer des conflits d'intérêts, demander la révocation des dirigeants, un changement de gouvernance, etc.

Ce sont d'ailleurs désormais surtout les fonds activistes qui sont sur le devant de la scène. Pernod Ricard, Casino, Renault, Capgemini, Danone et Atos ont tous été leur cible au cours de ces dernières années. Et ceux-ci ont recours à différents types d'avocats. La plus tenace, sans aucun doute, étant **Sophie Vermeille** qui se positionne régulièrement auprès de Muddy Waters et qui n'hésite pas à jouer de la presse pour déstabiliser les grands groupes. Elle a notamment été très active sur le dossier Casino, avant d'en sortir.

Certains grands fonds sont représentés par des avocats réputés pour leur grande connaissance du droit boursier et du contentieux. Loin d'être considérés comme des bêtes noires du CAC 40, les dirigeants ont souvent recours à leurs expertises sur d'autres sujets techniques. Ainsi Elliott est représenté par **Jean-Pierre Martel**, du cabinet Orrick Rambaud Martel, et de plus en plus par **Kami Haeri**, de Quinn Emanuel.

Diane Lamarche, de White & Case, défend souvent Amber Capital, tandis que **Julien Visconti**, de Visconti & Grundler, est positionné auprès du fonds français CIAM.

Mahasti Razavi, 52 ans

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE / NOUVELLES TECHNOLOGIES

AUGUST DEBOUZY

« Remarquable dans le cadre de gestion de crise et des rapports de force. Fine et intelligente, elle sait s'entourer grâce à des recrutements de qualité. » Une des avocates les plus en vue dans son domaine, Mahasti Razavi est également la managing partner du cabinet August Debouzy. Conseil des acteurs majeurs de l'économie sur les enjeux liés aux technologies de l'information, à l'e-commerce et aux médias, elle a une connaissance intime de leur organisation.

**Jean-Claude Rivalland, 58 ans**

FUSIONS-ACQUISITIONS

ALLEN & OVERY



« Excellent professionnel avec une très bonne compréhension de nos besoins. » Les subtilités des fusions-acquisitions complexes n'ont pas de secret pour Jean-Claude Rivalland. Managing partner d'Allen & Overy entre 2010 et 2018, il conduit régulièrement des opérations d'acquisitions ou de cessions de sociétés. Il a notamment conseillé Société Générale sur la cession des activités de gestion d'actifs opérées par Lyxor à Amundi.

Stanislas Roux Vaillard, 46 ans

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

HOGAN LOVELLS

« Il est reconnu comme la "Next Generation Lawyer" par la place de Paris. » Associé en charge de l'équipe contentieux des brevets de Hogan Lovells, Stanislas Roux Vaillard se charge des litiges domestiques ou multi-juridictionnels, notamment dans le domaine des télécommunications et des sciences de la vie. Il intervient également dans l'exploitation et la cession de portefeuilles de brevets. Parmi ses clients : Orange, Dassault Systèmes, Eli Lilly.



Gaël Saint Olive, 61 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

JONES DAY

« Vrai leader charismatique, sa capacité à prendre du recul sur les dossiers lui permet d'avoir une vision globale et pragmatique qui l'aide à gérer des problématiques complexes impliquant d'autres disciplines, comme les RH. » Spécialisé en fusions-acquisitions, Gaël Saint Olive conseille des groupes français et internationaux dans le cadre de leurs opérations transfrontalières. Il a notamment accompagné Sanofi et Henderson Park dans plusieurs dossiers.



Hubert Segain, 46 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

HERBERT SMITH FREEHILLS

« Il est devant tout le monde en M&A. Il a pris le meilleur de tous les mondes où il est passé. » Hubert Segain a vécu au Mexique et à New York, avant d'exercer à Hong Kong et à Londres, puis Paris. Il intervient en M&A, droit boursier et en gouvernance d'entreprise. Il porte une étude annuelle sur les défenses anti-OPA au sein des sociétés françaises du CAC 40 et du CAC NEXT 20. Il a été managing partner du bureau parisien de Herbert Smith entre 2012 et 2016.



Claude Serra, 64 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

WEIL GOTSHAL & MANGES



« Il est la bonne personne pour les questions sensibles de gouvernance ou de défense stratégique. Ses avis sont sophistiqués. » D'origine corse, Claude Serra a été l'avocat qui a permis à Weil Gotshal & Manges de s'implanter à Paris en 2003 grâce à sa fusion avec le cabinet français Serra Leavy & Cazals. Il a depuis réussi à agréger autour de lui une équipe complète et performante d'avocats pour servir une clientèle fidèle de groupes cotés sur leurs dossiers de M&A.

Didier Théophile, 56 ans

CONCURRENCE

DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER



« Persévérant et stratégique, il ne se laisse impressionner par personne ni par le stress. Il peut mener des dossiers monumentaux en droit de la concurrence. Par-delà le droit de la concurrence, ses avis sont très précieux. » Particulièrement reconnu pour son expertise en antitrust dans les secteurs régulés tels que les médias et les télécoms, Didier Théophile a fondé l'équipe Concurrence du cabinet Darrois Villey, dont il a été le cogérant durant plusieurs années.

Fabrice Veverka, 42 ans

FUSIONS-ACQUISITIONS

VIGUIÉ SCHMIDT & ASSOCIÉS

« Il est pragmatique et a une bonne vision des dossiers, pas seulement du point de vue juridique. C'est un excellent avocat et a un bon contact avec les équipes de l'entreprise. » Fabrice Veverka accompagne des groupes français, des sociétés en croissance ou leurs actionnaires dans leurs dossiers de fusions-acquisitions. Parmi ses clients : Groupe Amaury, Galeries Lafayette, Géodis, TFI/Au Féminin, SNCF.



Anne Wachsmann, 53 ans

CONCURRENCE

LINKLATERS

« Elle est l'un de nos conseils préférés pour les enquêtes sur les cartels, les accords verticaux et les pratiques anticoncurrentielles. Son attitude est constructive. » Professeure au Collège d'Europe et présidente de la fondation d'entreprise de son cabinet, Anne Wachsmann est spécialisée en droit de la concurrence et des concentrations. Parmi ses clients : Peugeot (Stellantis), Sanofi, Air France-KLM et Intermarché. ●

